



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1191, rue Peel

2- d) Projet particulier – 1187199004

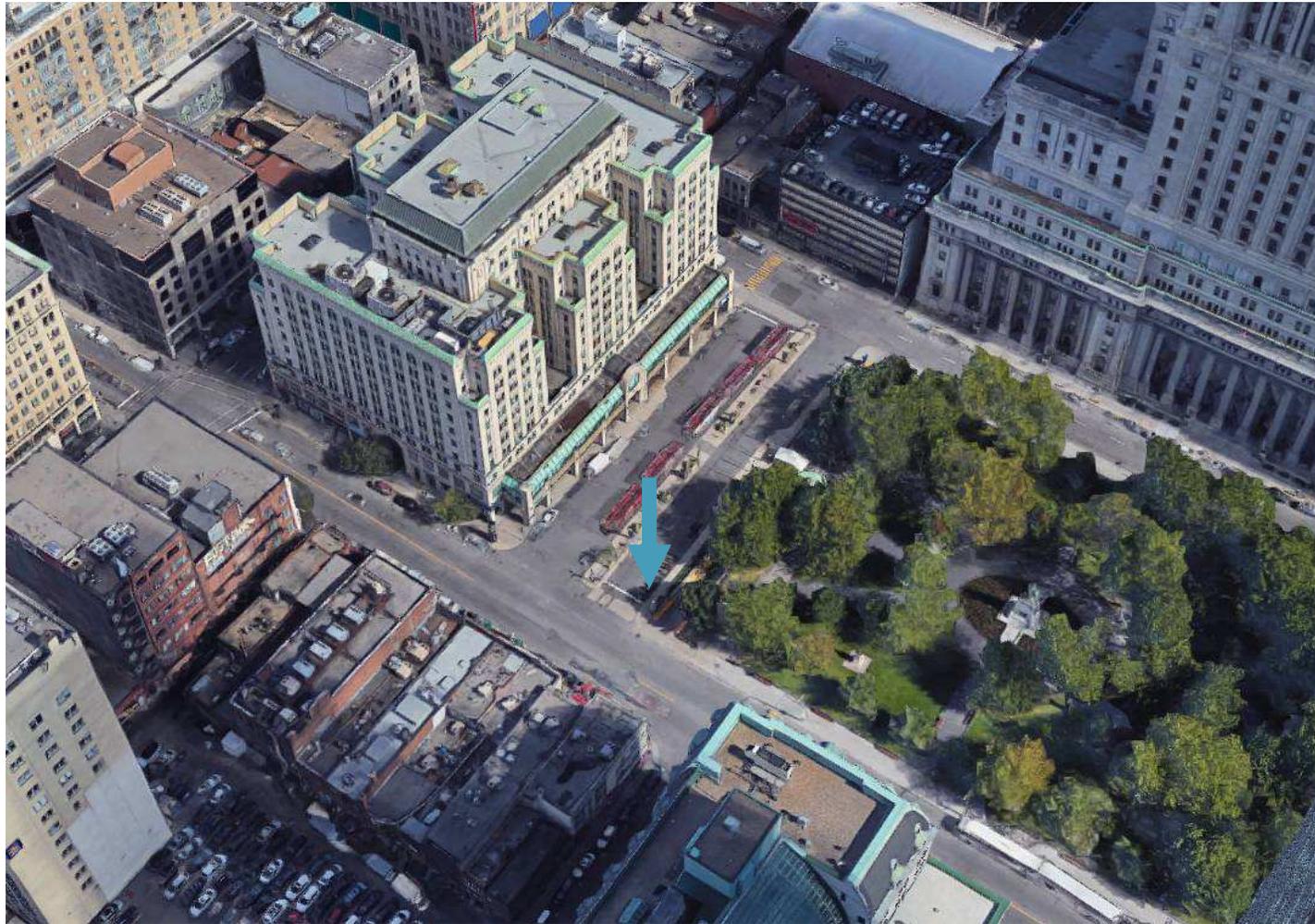
Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Le 27 février 2019

Plan de présentation

- Contexte;
- Description :
 - le site;
 - le projet;
 - le cadre réglementaire;
- Analyse et avis;
- Période de questions.

Localisation



Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Arrondissement de Ville-Marie

Description : le site

- L'immeuble visé constitué des lots 1 515 618 et 1 340 248 du cadastre du Québec est un parc de stationnement public intérieur aménagé sous la rue du Square-Dorchester et dans la partie nord du square Dorchester :
 - appartient en partie à la Ville de Montréal et en partie à la compagnie « Dominion Square Management inc. » :
 - exploité par la compagnie « Indigo »;
 - réaménagement en cours, déjà autorisé, visant principalement à rétablir la figure géométrique victorienne du square et à étanchéiser la dalle du toit du stationnement souterrain;
 - présence de 2 enseignes au sol et de 2 enseignes de signalisation publique à l'entrée (rue Peel) et à la sortie (rue Metcalfe) du stationnement :
 - enseigne au sol comportant un message variable à l'entrée pour la tarification;
 - retrait de toutes les enseignes existantes dans le cadre du réaménagement.
- L'emplacement est situé dans le site patrimonial cité du Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada et il est compris dans l'unité de paysage « Square Dorchester – Place du Canada (SDPC) » au Règlement d'urbanisme.

Description : le site

Entrée de la rue Peel – Enseigne au sol avec message lumineux variable



Description : le site

Entrée de la rue Peel – Enseigne de signalisation publique



Description : le site

Sortie de la rue Metcalfe – Enseigne au sol



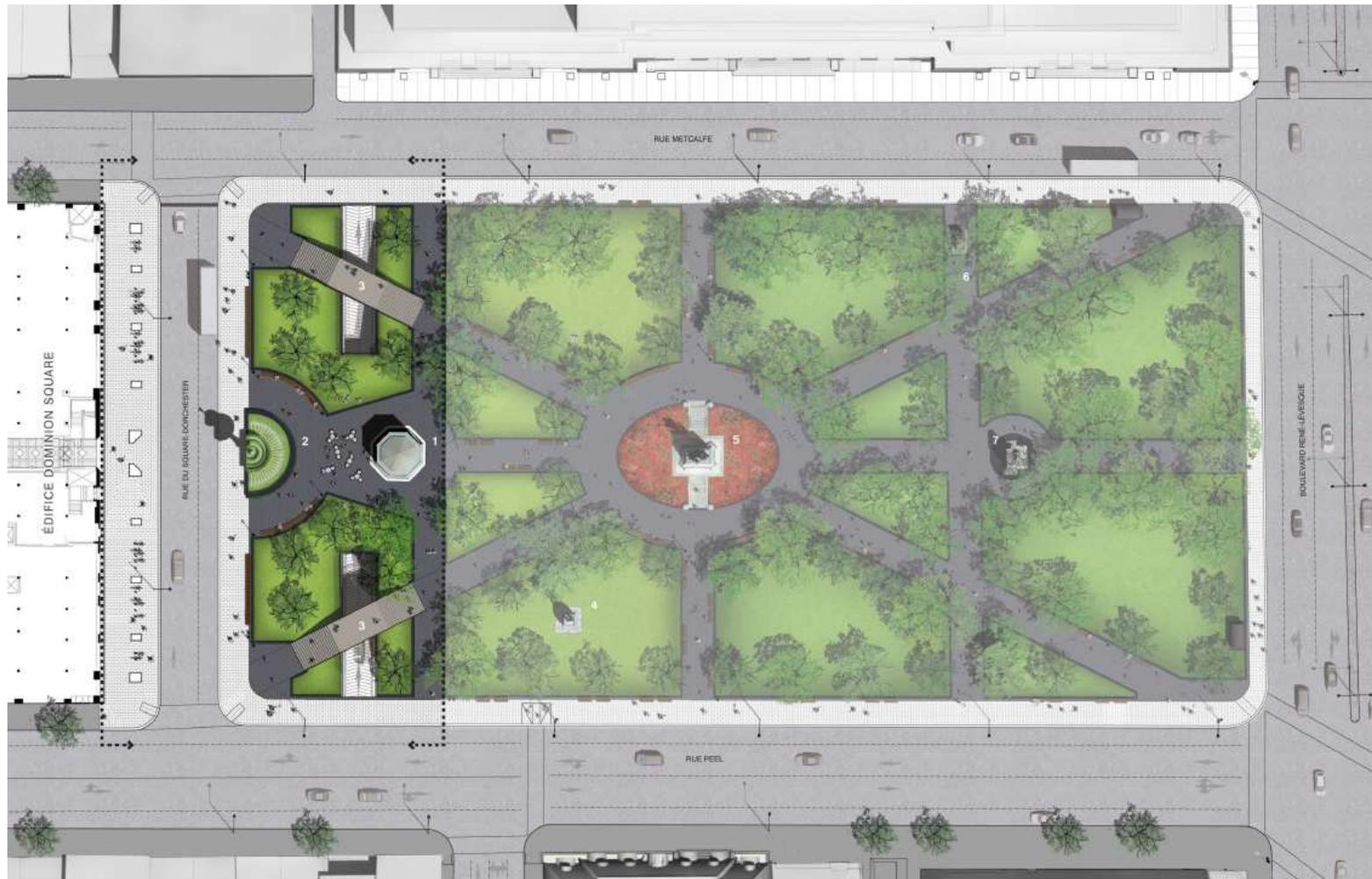
Description : le site

Sortie de la rue Metcalfe – Enseigne de signalisation publique



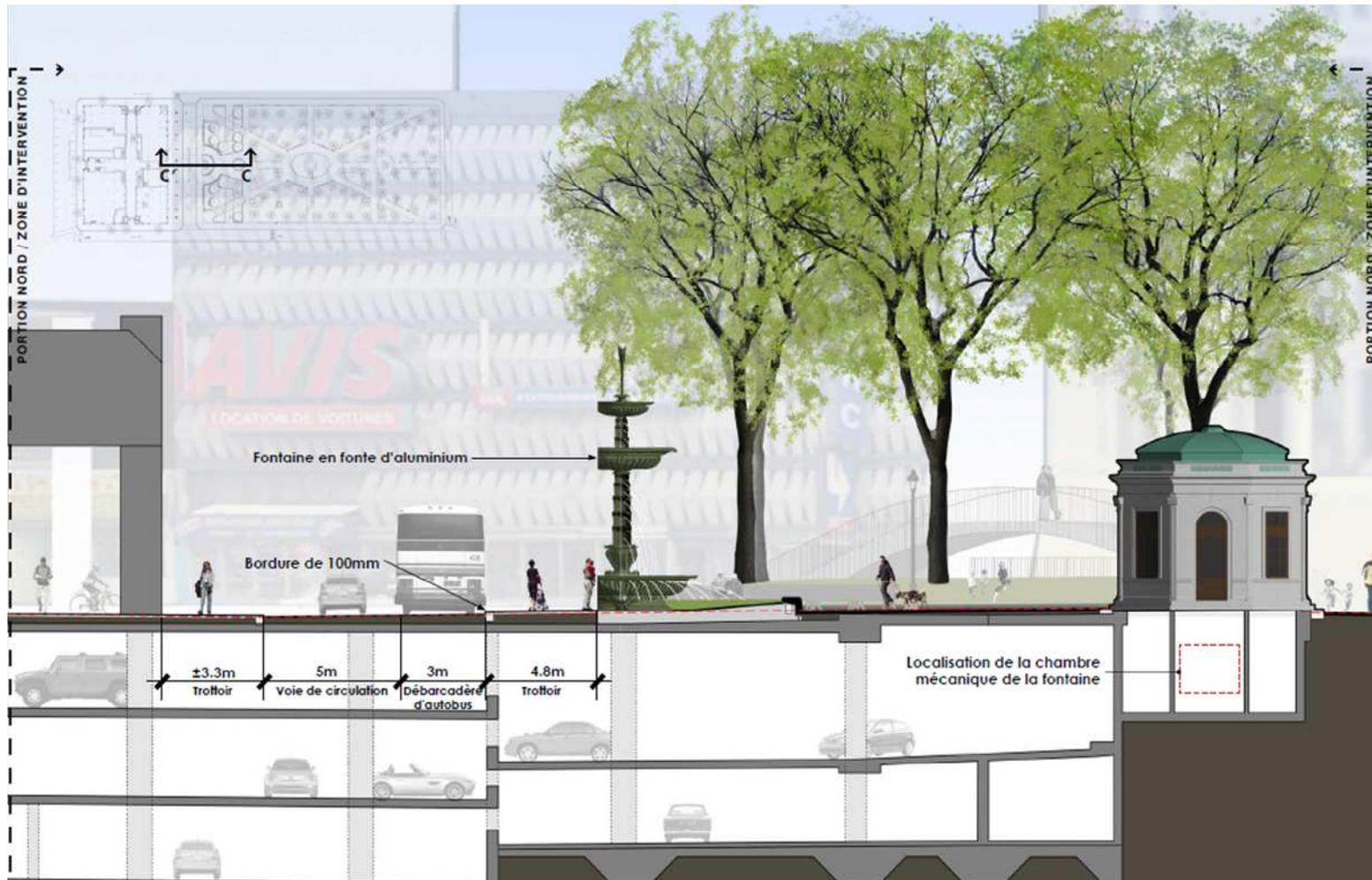
Description : le site

Réaménagement en cours de la portion nord du square



Description : le site

Réaménagement en cours de la portion nord du square



Description : le site

Réaménagement en cours de la portion nord du square



Description : le site

Réaménagement en cours de la portion nord du square



Description : le projet

Vue depuis la rue Peel



- La demande vise à autoriser une nouvelle enseigne au sol à l'entrée du stationnement sur la rue Peel (2 faces) :
 - hauteur de 3,5 m avec 2 sections rétroéclairées (lettrage blanc sur fond noir) :
 - entête avec l'identifiant « ° P ° » et flèche d'acheminement;
 - écran numérique à message variable pour les tarifs applicables d'une superficie d'environ 0,5 m² par face;
 - information sur l'exploitant au bas;
 - affichage du numéro municipal;
 - intégration au socle d'équipements mécaniques (conduits d'aération et siamoises d'incendie) et grilles.

Description : le projet

Vue depuis la rue du square-Dorchester



Autres enseignes déjà approuvées



Description : le cadre réglementaire

- L'enseigne au sol déroge à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), à savoir notamment :
 - aux secteurs de catégorie d'usages où sont autorisées les enseignes comportant une source lumineuse clignotante ou qui affiche un message lumineux animé ou lumineux variable (article 508).
- Par ailleurs, les travaux visés doivent tendre à respecter les conditions de conservation et de mise en valeur prévues au chapitre IV du Règlement sur la constitution du site du patrimoine du Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada (12-006), dont les critères prévus pour l'installation d'enseignes (article 21).

Analyse et avis

- Dans son ensemble, le projet satisfait adéquatement aux critères d'évaluation applicables à une demande de projet particulier :
 - enseigne au sol proposée permet d'intégrer les équipements mécaniques présents sur le site au sein d'une proposition de facture sobre et qualité, signalant adéquatement la présence du stationnement souterrain au sein du square Dorchester;
 - hauteur assurant une bonne visibilité, tout en demeurant compatible avec le milieu qui est assez dégagé;
 - conception et localisation de l'enseigne s'intègrent harmonieusement aux aménagements du parc, améliorant nettement la situation actuelle;
 - messages variables permettant une diffusion de l'information relative aux tarifs applicables en fonction des événements et du moment de la journée.

Analyse et avis

- **Par conséquent, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises est d'avis qu'une suite favorable devrait être donnée à cette demande.**
- **Avis des instances consultatives :**
 - avis favorable du comité consultatif d'urbanisme le 13 décembre 2018.

Analyse et avis

- **Décision du conseil d'arrondissement :**

- adoption, le 12 février 2019, du 1^{er} projet de résolution à l'effet :

1) D'accorder, pour le parc de stationnement public intérieur souterrain situé au 1191, rue Peel, sur les lots 1 515 618 et 1 340 248 du cadastre du Québec, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation :

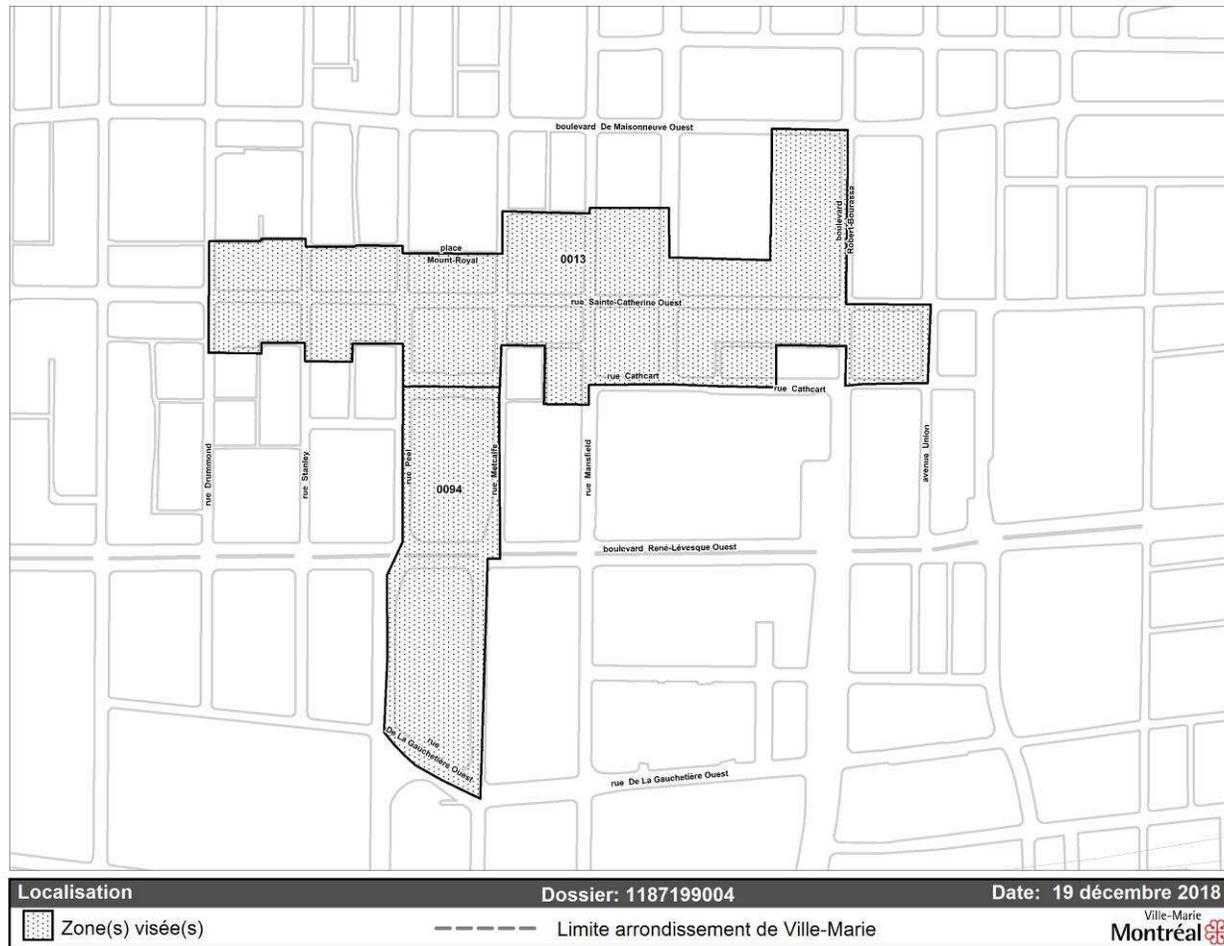
a) de déroger notamment à l'article 508 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);

b) d'installer, en bordure l'angle nord-ouest du square Dorchester, une enseigne au sol lumineuse comportant un message lumineux animé ou lumineux variable et intégrant des équipements mécaniques existants, le tout substantiellement conforme aux plans estampillés par l'arrondissement le 10 décembre 2018, en remplacement de l'enseigne préexistante.

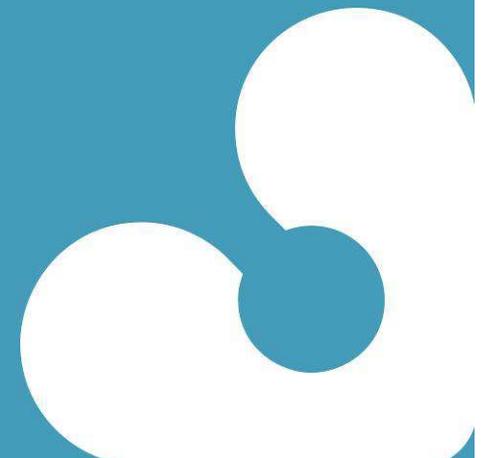
Prochaines étapes

- Conseil d'arrondissement - Adoption de la résolution;
- Décisions déléguées autorisant les travaux conformément à la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002).

Plan de la zone visée



Période de questions



Période de questions

Perspectives de l'enseigne au sol projetée

